



moto vendue mais problemes avec l'acheteur

Par **romain33**, le **28/02/2013** à **19:53**

bonjour a tous

alors voila j'ai vendu ma moto de 2008 il y a quelques jours et sur mon annonce j'ai bien mis le kilometrage les pieces d'usure changées (batterie et regulateur de tension) retros neuf

donc rdv avec les futures acquéreurs ils essayent la moto, font le tour me pose deux trois questions et achètent finalement

puis me rappelle quelques jours après : il y a a changer les plaquettes avant, les courroies, le kit chaine et veulent me les faire payer

ils ne m'ont posé aucune question sur ces pieces d'usure et je n'avais pas les factures des pieces changées par le précédent proprio qui datent d'un an et demi il veut que je lui donne 600e ou c'est le tribunal que puis je faire face a cette situation qui est sans queue ni tete pour moi car quand on achete un vehicule d'occasion il faut s'attendre a des frais si les pieces n'ont pas été changées surtout que j'ai 4 concessionnaires moto a coté de chez moi qui aurais pu lui faire un état de la moto le jour de la vente ils ont juste regardé vite fait la moto

helppp